TENNIS DE TABLE

Règlement universitaire

Saison 2025-2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Composition de la Commission Mixte Nationale

Membres FF Tennis de Table

Françoise LAPICQUE (FFTT CF Arbitrage)
Mickaël MEVELLEC (CTN Responsable Education)

Membres FF Sport U

Dominique CHALUMEAU (Université de Rouen)
Dorian DEMEER, suppléant (Université de Strasbourg)
Thomas VICO (Université Paris Panthéon-Assas)
Bertrand GAUTIER (Directeur National Adjoint)

Membre FF Handisport

Benoît FROMENT : Référent Tennis de table

Championnat de France	Dates (Lieu)	Envoi des résultats	Envoi des candidatures d'arbitres
CFU	25 et 26 mars 2026 à Poitiers (Nouvelle Aquitaine)	Vendredi 20 février 2026	Vendredi 20 février 2026

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT DE FRANCE

1 – DATE ET LIEU DU CHAMPIONNAT DE FRANCE

25 et 26 Mars 2026 à Poitiers (Nouvelle Aquitaine)
CMN qualificative le 24 février 2026 à 9 h

Le championnat de France est une compétition homologuée par la FFTT de coefficient 0,5.

2 – DATE LIMITE DE RETOUR À LA DIRECTION NATIONALE DES RÉSULTATS DE LIGUE ET D'INTER-LIGUES

20 Février 2026
Contact : nguerin@sport-u.com

- Conditions pour être qualifié au championnat de France : avoir **obligatoirement** participé au championnat de site (académie), de Ligue ou d'inter-ligues (individuel et par équipes).
- **L'intégralité** des résultats des épreuves de sites, de Ligues ou d'inter-ligues devra être accompagnée pour chaque joueur du classement et des points FFTT du dernier classement publié généralement début mars. Ces renseignements figurent sur la licence FFTT éditée pour la 2nde phase.
- A ne pas confondre avec l'actualisation mensuelle du classement.
- La formule de l'épreuve par équipe de l'échelon régional qualificative au championnat de France doit être identique à celle du championnat de France.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT PAR ÉQUIPES

25 mars 2026 à Poitiers (Nouvelle Aquitaine)

Qualification :

- Pour être qualifié au Championnat de France par équipes, les joueurs devront **obligatoirement** avoir participé à une compétition qualificative **par équipes**. L'équipe vainqueur de chaque site (académie) sera sélectionnée. D'autres équipes seront retenues selon le nombre et le niveau des participants aux épreuves académiques.
- Si le championnat de site (académie) n'a pas lieu, les équipes devront se qualifier sur une épreuve de ligue ou d'inter-ligues. Les sélections se feront sur la base d'une équipe par site (académie).
- Deux équipes de la même Association Sportive, au maximum, pourront être qualifiées. Si le tableau est incomplet, il est possible d'intégrer une 3ème équipe d'une même A.S.
- 32 équipes maximum seront qualifiées :
- La CMN éditera donc une liste principale composée de **32 équipes qualifiées : les deux premières équipes par ligue (si la compétition a eu lieu)* et complétées des équipes suivantes à la somme des points classements**. Les ligues devront faire remonter à la FFSU l'ensemble des équipes ayant participé au championnat qualificatif avec les classements individuels FFTT de chaque joueur. Sans l'ensemble de ces informations remontées, l'équipe pourrait ne pas être qualifiée. Passée la date limite d'engagements toute équipe de la liste principale n'ayant pas confirmé sera remplacée par une équipe prise dans la liste complémentaire.

(*) Pour les régions qui organisent des championnats de site et un championnat de ligue, le règlement régional définira l'une ou l'autre des modalités de qualification : qualifier l'équipe championne d'académie ou qualifier les 2 premières équipes du championnat de ligue.

Composition d'une équipe :

- Les joueurs et les joueuses d'une équipe doivent faire partie d'une même A.S. Seules les « équipes Handi'U » pourront être des équipes de ville ou de site (académie).

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

- Si une équipe comporte un étudiant en situation de handicap, les règles adaptées au handicap seront utilisées.
- Chaque équipe doit comprendre obligatoirement 2 joueurs et 1 joueuse ou 1 joueur et 2 joueuses. (l'identité du/des remplaçant.es doit être précisée dans « *Notes* » sur « sport-u-licences.com »)
- Pour les remplaçants, il est possible d'incorporer un joueur ou une joueuse à la condition de le(s) inscrire sur la liste type et **dont le classement est inférieur aux trois titulaires.**
- Le capitaine peut faire figurer sur la feuille de rencontre les joueurs qu'il souhaite, mais choisit obligatoirement dans la liste type.
- Les joueurs devront se présenter avec une tenue identique (sauf de couleur blanche) conforme aux règles du jeu officielles du tennis de table.

Pointage des présences :

- La liste type des joueurs composant l'équipe et les licences FF Sport U doivent être remises au juge-arbitre avant **19h00**, la veille de l'épreuve. En cas de force majeure, il est impératif de contacter le juge-arbitre avant **19h00** : sans nouvelles, l'équipe sera déclarée forfait.

- Contact :
  - Le juge arbitre principal de la compétition : A déterminer
  - Le Directeur Régional du Sport Universitaire : poitiers@sport-u.com 06 07 15 21 30

L'ordre des parties :

- Chaque rencontre comprend 5 parties disputées dans l'ordre suivant en fonction de la composition des équipes :
  - Rencontres entre 2 équipes composées de 2 joueurs et d'une joueuse : 1er Simple Messieurs (SM), Simple Dames (SD) 2ème Simple Messieurs (SM), Double Mixte (DX) et Double Messieurs (DM).
  - Rencontres entre 2 équipes composées de 2 joueuses et d'un joueur : 1er Simple Dames (SD), 2ème Simple Dames (SD), Simple Messieurs (SM), Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).
  - Rencontres entre 2 équipes composées d'une part de 2 joueurs et d'une joueuse et d'autre part de 2 joueuses et d'un joueur : 1er Simple Messieurs (SM), 2ème Simple Mixte (SX), Simple Dames (SD), Double Messieurs (DM) contre Double Dames (DD) et Double Mixte (DX).

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Déroulement d'une rencontre :

- La rencontre se dispute sous forme d'un relais (ronde à l'italienne) : le joueur (ou la paire) suivant continue le score laissé par le joueur (ou la paire) précédent.
- Chaque partie se dispute en 18 points.
- La première partie amène le score à 18 pts, la 2ème à 36 pts, la 3ème partie à 54 pts, la 4ème à 72 pts jusqu'au total final de 90 points avec cependant 2 points d'écart.
- Service : changement tous les 2 points et continuation de la série en cas de prise de relais.
- Changement de côté : au total de 9, 18, 27, 36, 45, 54, 63, 72 et 81.
- Changement de relanceur en double : au total de 63 et 81.
- Temps mort : chaque équipe dispose de 3 temps morts à tout moment de la rencontre.
- Arrêt d'un joueur en cas de blessure (ou autre motif médical) dûment constatée par un personnel de santé :
    - Au cours d'une partie, tous les points restant à disputer pour aller au terme du relais sont attribués au crédit de l'équipe adverse,
    - Si ce joueur a d'autres parties à disputer au cours de la rencontre, il peut être remplacé par un autre joueur (un remplaçant peut remplacer un joueur mais n'est pas autorisé à remplacer une joueuse, une remplaçante peut remplacer indifféremment un joueur ou une joueuse choisi.e dans la liste type),
    - Ce joueur pourra reprendre la compétition sur décision du juge arbitre après consultation du personnel de santé.

Déroulement de la compétition :

- Les équipes sont réparties, dans la mesure du possible, en 8 poules de 3 ou 4.
- Le placement des équipes dans les poules est effectué en tenant compte du total des points des trois meilleurs classés (2M-1D ou 2D-1M).

***** Les Ligues devront obligatoirement indiquer sur la structure, le classement, le numéro de licence et les points F.F.T.T. du dernier classement officiel publié. Pour les joueurs qui ne sont plus licenciés F.F.T.T. actuellement, indiquer le numéro de licence pour permettre de recalculer le classement.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Classement en poule :
Le classement dans une poule est réalisé dans l'ordre décroissant du nombre de victoires ;
Lorsque deux équipes terminent à égalité de victoire, elles sont départagées par le résultat de la rencontre les ayant opposées ;
Lorsque plusieurs équipes terminent à égalité de victoires, il est établi un classement entre les ex-æquo portant sur les résultats des parties les ayant opposées en faisant le quotient des points gagnés par les points perdus ;
En cas d'égalité persistante, un tirage au sort sera effectué.

A l'issue des poules, toutes les équipes sont incorporées dans un tableau avec classement intégral complet :

- Les 1ères et les 2èmes dans un même tableau par tirage au sort classique :
- Les 1ères par tirage au sort (règle FFTT) ;
- Les 2èmes par tirage au sort dans l'autre demi-tableau de leur premier respectif ;

- Les 3èmes et les 4èmes dans un autre tableau :
- Les 3èmes tirées au sort pour les premières places de ce tableau ;
- Les 4èmes par tirage au sort dans l'autre demi-tableau de leur troisième respectif.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CHAMPIONNAT INDIVIDUEL

26 mars 2026 à Poitiers (Nouvelle Aquitaine)

Il comprend :

- 2 épreuves de Simples : Messieurs (SM) et Dames (SD)
- 3 épreuves de Doubles : Messieurs (DM), Dames (DD) et Mixtes (DX)
- 2 « Open » : 1 debout et 1 assis pour les étudiant.e.s en situation de handicap (Organisés s'il y a au minimum 6 inscrits)

Points communs aux cinq épreuves :

Il appartient au juge-arbitre de prendre toutes les décisions finales après avoir pris l'avis des membres présents de la CMN.
Pour la bonne préparation des épreuves, tous les qualifiés d'office doivent confirmer leur participation en Simples et donner leur composition de Doubles au Juge-arbitre, **au plus tard le 25 mars 2026 avant 16h00** (Le jour du championnat par équipes) : aucune inscription ou modification de doubles ne sera acceptée après ce délai.

Toutes les parties, en poules et dans les tableaux, se disputent au meilleur des 5 manches.

Les épreuves de Simples (Dames et Messieurs)

Qualification :

Pour la compétition en simple deux tableaux seront composés en fonction du classement et du niveau des joueurs :

- **Pour le CFU 1, les qualifiés seront :**
  - Hommes : les champions de ligue complétés jusqu'à 48 selon les points au classement FFTT (mars 2026)
  - Femmes : les championnes de ligue complétées jusqu'à 24 selon les points au classement FFTT (mars 2026)

- **Pour le CFU 2, les qualifiés seront :**
  - Hommes : les 48 sélectionnés suivants
  - Femmes : les 24 sélectionnées suivantes

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Le champion de site (académie) est qualifié d'office en CFU 1 ou CFU 2 en fonction de son classement fédéral (classement individuel FFTT publié début mars 2026).

NOUVEAU

La CMN se réserve le droit d'attribuer deux wild cards en CFU 1.

La Ligue FF Sport U peut demander une qualification directe exceptionnelle au championnat de France pour les joueurs (ses) numérotés de 1 à 150 (classement individuel FFTT publié début mars 2026).

La sélection pour le championnat de France tient compte du classement FFTT et du nombre de participants au championnat d'académie individuel.

Les joueurs.euses qualifié.e.s en championnat par équipes non qualifié(e)s en simple peuvent être repêché(e)s sur le lieu de l'épreuve si les trois conditions suivantes sont réunies :

• des places sont disponibles dans les tableaux individuels ;

• le ou la pongiste a participé à un championnat qualificatif individuel sans bénéficier d'une qualification directe ;

• le ou la pongiste a participé de manière effective au championnat de France par équipes le jour précédent.

L'ensemble des championnats de France individuels comprennent au maximum : 96 Messieurs et 48 Dames.

Déroulement de la Compétition :

- Les joueurs.euses sont placé.e.s :
  - Dans un premier temps dans des poules de 3 ou 4 joueurs(ses) en fonction des points individuels FFTT
    Si nécessaire, les joueurs.euses ayant le plus de points seront qualifié(e)s directement pour le tableau final.
  - Dans un deuxième temps, dans un tableau final par élimination directe de la manière suivante :
  - Les 1ers des poules 1 et 2 sont placés ainsi :
  - Le vainqueur de la poule 1 en haut du tableau
  - Le vainqueur de la poule 2 en bas du tableau
  - Les autres 1er de poule sont regroupés de la façon suivante :
    - les vainqueurs des poules 3 et 4 dans un groupe 3e-4e
    - les vainqueurs des poules 5 à 8 dans un groupe 5e-8e
    - les vainqueurs des poules 9 à 16 dans un groupe 9e-16e
    - les vainqueurs des poules 17 à 32 dans un groupe 17e-32e *(Messieurs seulement)*

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

- Les joueurs classés 2e de poule par tirage au sort dans le demi-tableau opposé de leur premier respectif
- Les 3èmes de chaque poule ont terminé la compétition.

Le tirage au sort de ce placement dans le tableau final sera effectué à l'issue des poules par le Juge-Arbitre
Les places 3 et 4 seront jouées pour les simples. (Le podium concernera les trois premières places)

Les épreuves de doubles : (Dames, Messieurs et Mixtes)

Qualification :

- Ne peuvent participer aux doubles que les joueurs.euses qualifié.es pour les simples (d'office ou repêché(e)s à la suite des épreuves par équipes).
- Les joueurs.euses qui ne disputent pas les poules qualificatives des simples (sauf les éventuels qualifiés directement pour le tableau final) sont disqualifié.e.s pour le tableau de doubles auquel ils devaient participer.
- Les dames auront la possibilité de participer à 2 doubles. Le tableau de double mixte est limité à 24 paires en fonction de la somme des points classement FFTT des 2 joueurs (DX et DM ou DX et DD)
- Les hommes auront la possibilité de participer à un seul double durant le championnat
- Les joueurs.euses composant une paire (DX, DM) doivent faire partie de la même association sportive.

Les doubles dames peuvent être constitués de joueuses issues d'A.S. et d'académies différentes. La constitution des paires s'effectue de la manière suivante : dès lors qu'une joueuse n'a pas de partenaire au sein de son AS, elle pourra faire équipe avec une joueuse d'une autre académie mais de la même Ligue. Seules les équipes d'A.S. pourront bénéficier des points attribués au challenge national.

- Les inscriptions se font sur place en respectant les conditions indiquées dans les points communs.

Déroulement de la Compétition :

Les trois épreuves sont organisées sous forme d'un tableau par élimination directe.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

Le placement des paires dans chacun des tableaux est effectué en tenant compte du total des points des joueurs.euses la composant.

NOUVEAU !

Les épreuves open para assis et debout

Le JA définira avec les membres de la CMN présents la formule la mieux adaptée aux nombres de joueurs présents pour chacun des deux Open. (minimum de six participants requis pour chaque open).

Une attestation de classification du handicap (classe 1 à 5 pour les joueurs assis, et classes 6 à 10 pour les joueurs debout) devra être fournie lors de l'inscription d'un joueur ou d'une joueuse à l'un des deux Open mixtes para.

TROPHÉE ET PODIUMS

Un trophée de la FF Sport U sera délivré à la meilleure A.S.

Le classement s'effectuera de manière équitable sur l'ensemble des catégories à partir des quarts de finale.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

RÈGLEMENT SPORTIF

Un nombre de points sera affecté en fonction des places de l'ensemble des podiums (5 points par titre, 3 par deuxième place et 1 par troisième place)

Le règlement des épreuves universitaires peut être consulté à la Ligue régionale et pour tous les points non prévus, il est fait application des règles de jeu et des règlements de la FFTT.

https://www.fftt.com/site/competition/infos-generales/les-reglements (Règlement FFTT 2025-2026)

Le championnat de France est une épreuve homologuée par la FFTT (coefficient 0,5) mais seuls les résultats des épreuves de simples sont pris en compte dans le classement FFTT à condition que le joueur.euse soit détenteur.trice d'une licence traditionnelle pour la saison en cours, licence qu'il devra être en mesure de présenter sur place.

NOUVEAU !

- Les joueurs doivent porter des maillots identiques. Les tenues doivent être en conformité avec l'article 10 du règlement sportif général de la FF Sport U : https://sport-u.com/wp-content/uploads/sites/15/2025/06/2025-01-31_Reglement-sportif.pdf

AMÈNAGEMENTS DE LA RÉGLE POUR LES ÉTUDIANTS EN SITUATION DE HANDICAP MOTEUR

Les règles de l'ITTF (Fédération Internationale de Tennis de Table) en vigueur seront appliquées.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

PROGRAMME INTERNATIONAL

EUSA

Sur proposition de la CMN , les AS présentant les meilleurs résultats globaux (selon les critères définis) lors du CFU 2026 se verront proposer de participer au Championnat d'Europe Universitaire qui se déroulera à Salerno (Italie) du 18 juillet au 01 août 2026.

108, avenue de Fontainebleau 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE Cedex France
Tél : +33 1 58 68 22 75 – e-mail : federation@sport-u.com – www.sport-u.com

CONTACTS

FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT UNIVERSITAIRE
108 avenue de Fontainebleau – 94270 LE KREMLIN-BICÊTRE
federation@sport-u.com
www.sport-u.com

Directeur national adjoint – Bertrand GAUTIER
bgautier@sport-u.com

Assistant pôle sport – Nicolas Guerin
nguerin@sport-u.com / 01 58 68 22 90